



ufap.spipguadeloupe@gmail.fr

« MOI MOCHE ET MECHANT 3 »

Que se passe-t-il au SPIP Guadeloupe ?

Abymes, le 20 février 2024

Malgré plusieurs tracts, vous alertant sur votre posture et sur le manque de concertation avant la mise en place et l'application de votre note sur le télétravail, vous persistez en agissant **seule**.

Ce jour, en sollicitant par mail, les agents du SPIP GUADELOUPE pour un positionnement du télétravail dans harmonie **vous mettez encore une fois la charrue avant les bœufs**.

Respectez les modalités du dialogue social et arrêtez d'insulter l'intelligence de vos agents et des représentants du personnel.

Vous indiquez dans votre mail avoir été saisie « par les représentants du personnel concernant de possibles difficultés pour la mise en œuvre des demandes d'autorisation de télétravail via le logiciel HARMONIE dans les délais impartis par la note de service du 24 janvier 2024 ».

À aucun moment ceci ne vous a été dit. Il s'agit là d'une tentative d'instrumentalisation des représentants du personnel. Par contre, par courrier en date du 02/02/2024 il vous a été demandé de sursoir à l'application de votre note dans l'attente du CSA du 29/02/2024. Mais vous préférez poursuivre votre objectif : la mise en œuvre de votre note de service sur la matérialisation du télétravail quoi qu'il en coûte !

Il apparaît nécessaire de vous rappeler l'ordre du jour du CSA du 29/02/2024 que vous avez-vous-même fixé :

- 1) Approbation des PV des CSA du 21/11/2023 et du 19/12/2023
- 2) Modalités du télétravail au SPIP Guadeloupe
- 3) Validation de la charte des temps révisée le 19/12/2023

Ces points n'étant pas discutés ni validés, ce nouveau mail n'a pas lieu d'être !!!

Il n'est pas question de procéder à la formalisation des demandes de télétravail dans Harmonie alors que la discussion sur les modalités locales d'organisation n'a pas été abordée en CSA.

Quelle est l'urgence ? Sommes-nous à une semaine près ?

Les agents du SPIP GUADELOUPE veulent le respect des procédures et de leurs acquis sociaux.

Vous sollicitez un dialogue social apaisé, mais qui veut du respect se le procure. **L'UFAP UNSa Justice** vous rappelle que le dialogue social c'est dans les actes non par le passage en force. **L'UFAP UNSa Justice** vous somme d'arrêter de générer du mal-être au travail, ce qui ne fait qu'accroître des risques psycho sociaux. Vous poussez le bouchon trop loin. La posture du marche ou crève : hors de question au SPIP GUADELOUPE.

Pour le bureau
UFAP UNSa SPIP Justice